



RCS : BAYONNE

Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00599

Numéro SIREN : 425 104 742

Nom ou dénomination : SOCIETE FINANCIERE ET IMMOBILIERE DE L ATLANTIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 09/06/2017 sous le numéro de dépôt 2764

- 9 JUIN 2017

**« SOCIETE FINANCIERE ET IMMOBILIERE DE L'ATLANTIQUE »
SOFIMA**

S.A.S au capital social de 1.500.000 €
Siège social : 27 Place Clemenceau - 64200 BIARRITZ
425 104 742 RCS BAYONNE

BILAN 31.12.2016

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT, Christophe ACKER



Désignation de l'entreprise : <u>SOFIMA</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>27 place Georges Clémenceau 64200 BIARRITZ</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>15</u>			
Numéro SIRET* <u>42510474200019</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N clos le, <u>31/12/2016</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	33 987	
	Immobilisations en cours	AV	AW		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (3)	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	542 059	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	580 772	
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU	395 878	
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	16 431
		Autres créances (3)	BZ	CA	16 911 606
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG	3 339 889	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	451	
	TOTAL (III)	CJ	CK	20 664 255	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	21 245 028	
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SOFIMA		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	1 500 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	648 000		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	150 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)			DG	6 362 027		
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	3 280 940		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	11 940 966		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN				
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)			DV	1 933 109		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	91 674		
	Dettes fiscales et sociales			DY	2 739		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	7 276 541		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	9 304 061			
Ecart de conversion passif *			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	21 245 028			
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
			Ecart de réévaluation libre		1D		
			Réserve de réévaluation (1976)		1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	9 304 061		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>SOFIMA</u>		Exercice N						Néant <input type="checkbox"/> *
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	185 922	FH		FI	185 922	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	185 922	FK		FL	185 922	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	95 085	
	Autres Produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	281 008
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	550 551	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	6 480	
	Salaires et traitements *					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	8 054
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	565 085	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-284 078	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	5 826 745 (III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	1 470 306 (IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	654 530	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	15 040	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	669 570	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 825	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	2 825	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	666 745	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	4 739 107	

Désignation de l'entreprise <u>SOFIMA</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 650
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 652
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	81 817
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 650
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	83 467
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-81 815
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 376 352
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 778 975
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 498 035
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	3 280 940
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	669 570
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	2 825
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	95 085
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6			
	obligatoires A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PENALITES		81 214	
SORTIES ACTIFS		1 650	1 650
DIVERS		603	2
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

I ER EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise		SOFIMA										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations				
						1				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
										2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I				CZ	D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II				KD	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG				KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants L9]		KJ				KK		KL		
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants M1]		KM				KN		KO		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants M2]		KP				KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3]		KS				KT		KU		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV				KW		KX		
		Matériel de transport *				KY				KZ		LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB				LC		LD			
	Emballages récupérables et divers *				LE				LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH				LI		LJ			
Avances et acomptes				LK				LL		LM				
TOTAL III				LN				LO		LP				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G				8M		8T			
	Autres participations				8U				8V		8W			
	Autres titres immobilisés				1P				1R		1S			
	Prêts et autres immobilisations financières				1T				1U		1V			
	TOTAL IV				LQ				LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG				ØH		ØJ				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virements de poste à poste				3		4		
						1				2				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I				IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II				IO		LV		LW	
CORPORELLES	Terrains				IP				LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA				MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD				ME		MF		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenct. et am. des constructions		IS		MG				MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ				MK		ML		
		Inst. gales, agenct. aménagements divers		IU		MM				MN		MO		
		Matériel de transport		IV		MP				MQ		MR		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS				MT		MU			
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV				MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours				MY				MZ		NA		NB	
Avances et acomptes				NC				ND		NE		NF		
TOTAL III				IY				NH		NI				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ				ØU		M7		ØW	
	Autres participations				IØ				ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés				1I				2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				1Z				2E		2F		2G	
	TOTAL IV				13				NJ		NK		2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14				ØK		ØL		ØM		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le **31/12/2016**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SOFIMA Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

Désignation de l'entreprise SOFIMA							Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A									
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY	EL	EM	EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	PF	PG	PH			
Terrains			PI	PJ	PK	PL			
Constructions	Sur sol propre		PM	PN	PO	PQ			
	Sur sol d'autrui		PR	PS	PT	PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV	PW	PX	PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	QA	QB	QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	QE	QF	QG	3 121		
	Matériel de transport		QH	QI	QJ	QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	QM	QN	QO	30 865		
	Emballages récupérables et divers		QP	QR	QS	QT			
TOTAL III			QU	QV	QW	QX	33 987		
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	ØP	ØQ	ØR	33 987		
CADRE B									
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Autres Immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9	Z8	
Primes de remboursement des obligations							SP	SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SOFIMA		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l' entreprise : SOFIMA				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	16 431		16 431					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	152 485		152 485				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	16 759 121		16 759 121					
	Charges constatées d'avance		VS	451		451					
	TOTAUX			VT	16 928 488	VU	16 928 488	VV			
RENVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	91 674		91 674						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	2 739		2 739					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	1 933 109		1 933 109						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	7 276 541		7 276 541						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	9 304 061	VZ	9 304 061					
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société HOLDING SAGEC depuis le 01/10/2013.

La société fait partie du groupe consolidé dont la société mère est la société HOLDING SAGEC.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes sont les suivantes :

Les comptes annuels au 31/12/2016 ont été établis conformément aux règlements de l'ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016 et au N°2014-03 du 5 juin 2014 relatifs au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**« SOCIETE FINANCIERE ET IMMOBILIERE DE L'ATLANTIQUE »
SOFIMA**

SAS au capital social de 1.500.000 €
Siège social : 27 Place Clemenceau - 64200 BIARRITZ
425 104 742 RCS BAYONNE

RAPPORT DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 1^{er} JUIN 2017
(exercice comptable clos le 31.12.2016)

La présente assemblée générale est réunie afin d'exposer de manière claire et précise la situation de la société durant l'exercice écoulé, faire part de son évolution prévisible, relater les événements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice social et indiquer les activités en matière de recherche et de développement.

A/ SUR LES COMPTES DE GESTION

L'exercice a été ouvert le 1^{er} janvier 2016 et clôturé le 31 décembre 2016, il a donc eu une durée normale de douze mois contrairement au précédent qui avait eu une durée exceptionnelle de quinze mois.

Le rapprochement 2016/2015 est donc à prendre avec la plus grande prudence compte tenu, de surcroît, de la nature de nos activités.

Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève pour l'exercice à 185.922,38 € alors que l'exercice précédent, il était de 715.699,96 € (ce montant était dû à la vente de notre terrain sis à Cannes (06400) – rue Ricord Laty pour 450.000,00 €).

Dans le cadre de notre activité de marchand de biens nous avons toujours deux opérations en stock :
-achat du 16.09.2011 : un bien à NEUVECELLE (74500), 681 avenue d'Evian valorisé à 388.078,31 € au 31.12.16.
-un bien à MOUGUERRE (64990), Chemin Landagarraia, lieudit Kikoteguy valorisé à 7.800,00 € au 31.12.16

La société n'emploie pas de personnel.

Les charges d'exploitation diminuent à 565.085,24 € pour l'exercice clos le 31.12.2016 contre 719.209,73 l'exercice précédent, soit une baisse de (- 154.124,49 €)

Notre quote part nette de résultat des opérations faites en commun passe de 9.592.965,31 € à 4.356.4396,21 € au 31.12.2016 (deux années de remontée de résultat en 2015).

Les produits financiers nets et de participation augmentent ; ils sont pour l'exercice de 666.745,00 € (530.217,56 € pour l'exercice 31.12.2015).

Le résultat courant s'élève pour l'exercice à 4.739.106,59 € (contre 9.925.179,09 € l'exercice précédent).

Après un impôt sur les bénéfices de 1.376.352,00 €, dans le cadre de l'intégration fiscale, le résultat net de l'exercice est de 3.280.939,54 €. Nous vous proposons d'affecter ce résultat à la distribution de dividendes pour 3.000.000,00 € et le solde aux autres réserves.

B/ SUR LES COMPTES DE SITUATION

Le Président rappelle qu'au cours de l'exercice 2016 il a été procédé à 28 prises de participation au sein de sociétés de programmes immobiliers sur nos différents secteurs, savoir :

- ✓ AROMATICS (à hauteur de 50 %)
- ✓ VILLA LUMIERE (à hauteur de 40 %)
- ✓ VILLA HERMES (à hauteur de 40 %)
- ✓ VILLA CARLOTTA (à hauteur de 50 %)
- ✓ WOOD PARK (à hauteur de 50 %)
- ✓ L'OLIVERAIE DE ST JEAN (à hauteur de 35 %)
- ✓ LES TERRASSES DE TRION (à hauteur de 40 %)
- ✓ PORT NICEA (à hauteur de 35 %)

- ✓ CAMPUS ANGELY (à hauteur de 35 %)
- ✓ L'AIGUIER (à hauteur de 20,40 %)
- ✓ L'INTEMPOREL (à hauteur de 40 %)
- ✓ ST JEAN (à hauteur de 50 %)
- ✓ ESPRIT JARDIN (à hauteur de 40 %)
- ✓ REFLET DE L'ILE (à hauteur de 40 %)
- ✓ ARTEMIS (à hauteur de 35 %)
- ✓ MARINA BAY SCCV (à hauteur de 35 %)
- ✓ LE BELLINI (à hauteur de 35 %)
- ✓ CAMPUS NICEA (à hauteur de 35 %)
- ✓ LES VIGNES DE ST CYR (à hauteur de 35 %)
- ✓ 4 CHEMINS (à hauteur de 35 %)
- ✓ BLUE LINE (à hauteur de 35 %)
- ✓ HORIZON LEMAN (à hauteur de 40 %)
- ✓ CENTRAL PLACE (à hauteur de 40 %)
- ✓ VILLAS TAMARIS (à hauteur de 50 %)
- ✓ L'EMINENCE (à hauteur de 19,20 %)
- ✓ COTE VILLAGE (à hauteur de 35 %)
- ✓ PALAIS LEMANIA (à hauteur de 40 %)

Il a été procédé également à la liquidation de 4 sociétés support de programme dans lesquelles notre société avait une participation, il s'agit de :

- SELVA QUIETA
- KER MAEL
- CLOS DE JEANNE
- L'OREE DU PARC

Notre société a donc 130 participations vivantes au 31.12.2016

Le bilan au 31.12.2016 peut être ainsi schématisé :

ACTIF		PASSIF	
Actif immobilisé net	580.772,29	Capitaux propres	11.940.966,26
Actif circulant, stocks	395.878,31	Capitaux extérieurs	9.304.061,38
Actif circulant, autres	20.268,377,04		
	21.245.027,64		21.245.027,64

Les capitaux propres, avant distribution, représentent 56.20 % du passif.

L'actif immobilisé net (580.772,29 €), les créances sur participations (16.911.606,06 €) et les stocks (395.878,31 €) sont partiellement couverts par les capitaux propres.

Le Président précise ensuite qu'aucune activité significative en matière de recherche et développement n'est à mentionner et que l'activité semble pouvoir se poursuivre dans des conditions identiques.

Le Président précise enfin,

- ❖ Qu'en application de l'article 243 bis C.G.I., il a été distribué au titre des trois derniers exercices les dividendes suivants :
 - exercice clos le 30.09.2013 1.500.000,00 €
 - exercice clos le 30.09.2014 6.000.000,00 €
 - exercice clos le 31.12.2015 3.500.000,00 €
- ❖ Qu'en application de l'article 223 quater al. 2 C.G.I., il n'a été exposé aucune somme au titre des dépenses somptuaires visées à l'article 39-4 C.G.I..

Le Président demande donc à l'assemblée générale de bien vouloir approuver les comptes et le bilan présentés, adopter les résolutions proposées et donner quitus au président.

Le Président, HOLDING SAGEC

**« SOCIETE FINANCIERE ET IMMOBILIERE DE L'ATLANTIQUE »
SOFIMA**

SAS au capital social de 1.500.000 €
Siège social : 27 Place Clemenceau - 64200 BIARRITZ
425 104 742 RCS BAYONNE

ANNEXE AU RAPPORT DU PRESIDENT (exercice 2016)

	OUI	NON X
Modifications apportées au mode de présentation des comptes annuels et aux méthodes d'évaluation (art L 232.6 Code de Commerce)		
Tableau des résultats des cinq derniers exercices (art. 148 al. 2 - décret du 23 mars 1967)	X	
Dividendes versés au titre des trois exercices précédents (art. 243 bis C.G.I.)	X	
Activité des filiales de la société et des sociétés contrôlées par elle (art. L 232 6 al. 2 Code de Commerce)		X
Prise de participations significatives dans les sociétés ayant leur siège en France ou la prise de contrôle de telles sociétés (art L 233 6 al. 1 Code de Commerce)		X
Avis donné à une autre société par actions que la société détient plus de 10 % de son capital (art. 251 al. 1 - décret du 23 mars 1967)		X
Aliénations d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées (art. 251 al. 2 du décret du 23 mars 1967)		X
Opérations réalisées au titre des options de souscription ou d'acquisition d'actions nouvelles réservées au personnel salarié de la société (art. L 225-184 Code de Commerce) (art. 174-20 - décret du 23 mars 1967)		X
Achat par une société de ses actions en vue de la régularisation des cours (art. L 225-211 Code de Commerce)		X
Achat par une société de ses actions dans le cadre de l'intéressement du personnel aux fruits de l'expansion (art. L 225 211 Code de Commerce)		X
Ajustements apportés aux bases de conversion des obligations convertibles et souscription d'actions réservées aux titulaires d'obligations avec bons (art. 174-1 al. 4 - décret du 23 mars 1967)		X
Etat des cautionnements, avals, garanties et sûretés consentis par la société (art. L 232-1 Code de Commerce)	X	
Communication de certains frais généraux exclus des charges déductibles fiscalement • charges somptuaires (art. 39-4 C.G.I.) • frais généraux réintégrés (art. 39-5 C.G.I.) (art. 223 quater al. 2 et quinques C.G.I.)	X	X
Etat de la participation des salariés au capital social (art. L 225-102 Code de Commerce)	X	
Etat des rémunérations et avantages de toute nature versées aux mandataires (art. L 225-102-1 al. 1 et 2 Code de Commerce)	X	
Liste des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par les mandataires (art. L 225-102-1 al. 3 Code de Commerce)	X	

**« SOCIETE FINANCIERE ET IMMOBILIERE DE L'ATLANTIQUE »
SOFIMA**

SAS au capital social de 1.500,000 €
Siège social : 27 Place Clemenceau - 64200 BIARRITZ
425 104 742 RCS BAYONNE

ANNEXE AU RAPPORT DU PRESIDENT (exercice 2016)

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES DANS TOUTES SOCIETES PAR LES MANDATAIRES (art. L 225-102-1 al. 3 Code de Commerce)	
Christophe ACKER	gérant de HOLDING SAGEC gérant de FINANCIERE SAINT GERMAIN gérant de IMMOBILIERE SAGEC gérant de VISTA DEVELOPPEMENT gérant de PATRIMONIA gérant de PATRIMAZUR gérant de la SCI DOMAZUR gérant de SIP GESTION Directeur Général de FINANCIERE SAGEC Directeur Général de SOFIMA



**« SOCIETE FINANCIERE ET IMMOBILIERE DE L'ATLANTIQUE »
SOFIMA**

SAS au capital social de 1.500.000 €
Siège social : 27 Place Clemenceau - 64200 BIARRITZ
425 104 742 RCS BAYONNE

ANNEXE AU RAPPORT DU PRESIDENT (exercice 2016)

INFORMATIONS SUR LA REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL (art. L.233 - 13 Code de Commerce)	
① REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
• actionnaires possédant plus des deux tiers du capital social	HOLDING SAGEC
• actionnaires possédant plus de la moitié du capital social	NEANT
• actionnaires possédant plus du tiers du capital social	NEANT
• actionnaires possédant plus du cinquième du capital social	NEANT
• actionnaires possédant plus du dixième du capital social	NEANT
• actionnaires possédant plus du vingtième du capital social	NEANT
② MODIFICATIONS INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE	
NEANT	

ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL (art. L.225-102 Code de Commerce)
NEANT



**« SOCIETE FINANCIERE ET IMMOBILIERE DE L'ATLANTIQUE »
SOFIMA**

SAS au capital social de 1.500.000 €
Siège social : 27 Place Clemenceau - 64200 BIARRITZ
425 104 742 RCS BAYONNE

ANNEXE AU RAPPORT DU PRESIDENT (exercice 2016)

PRISES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES

Art. L 233-6 al. 1 - Code de Commerce

- ✓ AROMATICS (à hauteur de 50 %)
- ✓ VILLA LUMIERE (à hauteur de 40 %)
- ✓ VILLA HERMES (à hauteur de 40 %)
- ✓ VILLA CARLOTTA (à hauteur de 50 %)
- ✓ WOOD PARK (à hauteur de 50 %)
- ✓ L'OLIVERAIE DE ST JEAN (à hauteur de 35 %)
- ✓ LES TERRASSES DE TRION (à hauteur de 40 %)
- ✓ PORT NICEA (à hauteur de 35 %)
- ✓ MARINA BAY SARL (à hauteur de 35 %)
- ✓ CAMPUS ANGELY (à hauteur de 35 %)
- ✓ L'AIGUIER (à hauteur de 20,40 %)
- ✓ L'INTEMPOREL (à hauteur de 40 %)
- ✓ ST JEAN (à hauteur de 50 %)
- ✓ ESPRIT JARDIN (à hauteur de 40 %)
- ✓ REFLET DE L'ILE (à hauteur de 40 %)
- ✓ ARTEMIS (à hauteur de 35 %)
- ✓ MARINA BAY SCCV (à hauteur de 35 %)
- ✓ LE BELLINI (à hauteur de 35 %)
- ✓ CAMPUS NICEA (à hauteur de 35 %)
- ✓ LES VIGNES DE ST CYR (à hauteur de 35 %)
- ✓ 4 CHEMINS (à hauteur de 35 %)
- ✓ BLUE LINE (à hauteur de 35 %)
- ✓ HORIZON LEMAN (à hauteur de 40 %)
- ✓ CENTRAL PLACE (à hauteur de 40 %)
- ✓ VILLAS TAMARIS (à hauteur de 50 %)
- ✓ L'EMINENCE (à hauteur de 19,20 %)
- ✓ COTE VILLAGE (à hauteur de 35 %)
- ✓ PALAIS LEMANIA (à hauteur de 40 %)



« SOCIETE FINANCIERE ET IMMOBILIERE DE L'ATLANTIQUE »

SOFIMA

SAS au capital social de 1.500.000 €

Siège social : 27 Place Clemenceau - 64200 BIARRITZ

425 104 742 RCS BAYONNE

ANNEXE AU RAPPORT DU PRESIDENT (exercice 2016)

Etat des cautionnements, avals, garanties et sûretés consentis par la société

((article L 232 - 1 Code de Commerce))

DATES	BENEFICIAIRES	NATURE	MONTANTS BRUTS	MONTANTS RESTANT DUS

NEANT selon état délivré par le Tribunal de Commerce de Bayonne



**« SOCIETE FINANCIERE ET IMMOBILIERE DE L'ATLANTIQUE »
SOFIMA**

S.A.S. au capital social de 1.500.000 €
Siège social : 27 Place Clemenceau - 64200 BIARRITZ
425 104 742 RCS BAYONNE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 1^{er} JUIN 2017**

AFFECTATION DU RESULTAT

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des actionnaires, après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 31.12.2016, approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle constate que ces comptes font ressortir pour l'exercice écoulé un bénéfice de 3.280.939,54 € qu'elle décide d'affecter ainsi qu'il suit :

-à la distribution de dividendes	3.000.000,00 €
-aux autres réserves	280.939,54 €

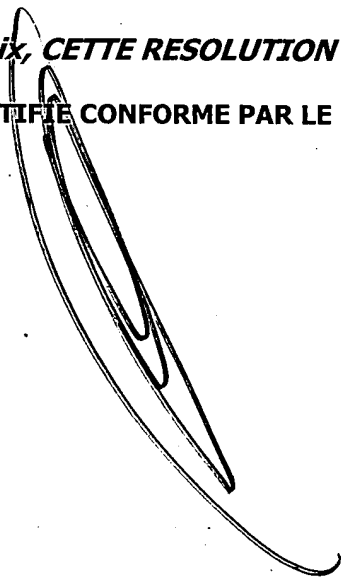
	3.280.939,54 €

Les dividendes versés aux personnes physiques supportent deux retenues à la source :

- le prélèvement social au taux global de 15,50 % dont 5,10 % déductible de l'IR
- le prélèvement fiscal au taux de 21,00 % à titre d'acompte sur l'IR

Mise aux voix, CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT, HOLDING SAGEC





KPMG AUDIT SUD-EST
480 avenue du Prado
CS 90021
13269 Marseille Cedex 8
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55
Site internet : www.kpmg.fr

Sofima S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Sofima S.A.S.

27 place Georges Clémenceau
64200 Biarritz

Ce rapport contient 27pages

Référence : PL - JCL - LD



KPMG AUDIT SUD-EST
480 avenue du Prado
CS 90021
13269 Marseille Cedex 8
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55
Site internet : www.kpmg.fr

Sofima S.A.S.

Siège social : 27 place Georges Clémenceau
64200 Biarritz
Capital social : € 1 500 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Sofima S.A.S., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

La note « Règles et Méthodes Comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la définition, comptabilisation et évaluation des immobilisations, ainsi qu'à l'amortissement et la dépréciation de celles-ci.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Sophia Antipolis, le 30 mai 2017

KPMG Audit Sud-Est



Philippe Levert
Directeur Adjoint Côte d'Azur

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

ACTIF

	Valeurs au 31/12/16			% de l'actif	Valeurs au 31/12/15	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr.	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				0,18		0,19
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	72 700,39	33 986,60	38 713,79		46 767,84	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				2,55		2,19
Participations	542 058,50		542 058,50		526 362,50	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	614 758,89	33 986,60	580 772,29	2,73	573 130,34	2,38
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours				1,86		1,61
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	395 878,31		395 878,31		388 078,31	
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				79,68		68,27
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	16 431,09		16 431,09		203 353,77	
Autres créances (3)	16 911 606,06		16 911 606,06		16 211 574,80	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	3 339 888,65		3 339 888,65	15,72	6 662 980,78	27,71
Charges constatées d'avance (3)	451,24		451,24		5 586,08	0,02
TOTAL ACTIF CIRCULANT	20 664 255,35		20 664 255,35	97,27	23 471 573,74	97,62
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	21 279 014,24	33 986,60	21 245 027,64	100	24 044 704,08	100

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

PASSIF

CAPITAUX PROPRES
Capital

dont versé :

Primes d'émission, de fusion, d'apport

Écarts de réévaluation

Écart d'équivalence

Réserves

Réserve légale

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)

SITUATION NETTE

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL CAPITAUX PROPRES
AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL CAPITAUX PROPRES BIS
PROVISIONS

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS
DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)

Emprunts et dettes financières diverses (3)

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés

Autres dettes

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

TOTAL DETTES

Écarts de conversion passif

TOTAL PASSIF GÉNÉRAL

	Valeurs au 31/12/16	% du passif	Valeurs au 31/12/15	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital				
dont versé :				
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 500 000,00	7,06	1 500 000,00	6,24
Écarts de réévaluation	648 000,00	3,05	648 000,00	2,69
Écart d'équivalence				
Réserves		30,65		14,07
Réserve légale	150 000,00		150 000,00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	6 362 026,72		3 233 054,30	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 280 939,54	15,44	6 628 972,42	27,57
SITUATION NETTE	11 940 966,26	56,21	12 160 026,72	50,57
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	11 940 966,26	56,21	12 160 026,72	50,57
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES BIS				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 933 108,50	9,10	947 418,50	3,94
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	91 673,71	0,43	270 160,58	1,12
Dettes fiscales et sociales	2 738,51	0,01	33 892,29	0,14
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	7 276 540,66	34,25	10 633 205,99	44,22
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	9 304 061,38	43,79	11 884 677,36	49,43
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	21 245 027,64	100	24 044 704,08	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

9 304 061,38

11 884 677,00

COMPTE DE RÉSULTAT

SOFIMA
Du 01/01/2016 au 31/12/2016

	Du 01/01/16 Au 31/12/16	% CA	Du 01/10/14 Au 31/12/15	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises			450 000	63	-450 000	-100
Production vendue (biens et services)	185 922	100	265 700	37	-79 778	-30
Montant net du chiffre d'affaires	185 922	100	715 700	100	-529 778	-74
Production stockée			-346 904	-48	346 904	100
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	95 085	51	152 410	21	-57 324	-38
Autres produits						
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	281 008	151	521 206	73	-240 198	-46
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	550 551	296	701 561	98	-151 009	-22
Impôts, taxes et versements assimilés	6 480	3	8 738	1	-2 258	-26
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	8 054	4	8 911	1	-857	-10
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	565 085	304	719 210	100	-154 124	-21
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-284 078	-153	-198 004	-28	-86 074	-43
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée	5 826 745		11 968 098		-6 141 353	-51
Perte ou bénéfice transféré	1 470 306	791	2 375 133	332	-904 827	-38

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

	Du 01/01/16 Au 31/12/16	% CA	Du 01/10/14 Au 31/12/15	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	654 530	352	501 375	70	153 155	31
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	15 040	8	34 845	5	-19 805	-57
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	669 570	360	536 220	75	133 350	25
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	2 825	2	6 002	1	-3 177	-53
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	2 825	2	6 002	1	-3 177	-53
RÉSULTAT FINANCIER	666 745	359	530 218	74	136 527	26
RÉSULTAT COURANT avant impôts	4 739 107		9 925 179		-5 186 073	-52
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	2		15 717	2	-15 715	-100
Sur opérations en capital	1 650	1	5 200	3	-3 550	-68
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 652	1	20 917	3	-19 265	-92
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	81 817	44	195 630	27	-113 812	-58
Sur opérations en capital	1 650	1	5 200	1	-3 550	-68
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	83 467	45	200 830	28	-117 362	-58
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-81 815	-44	-179 913	-25	98 098	55
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	1 376 352	740	3 116 294	435	-1 739 942	-56
TOTAL DES PRODUITS	6 778 975		13 046 441		-6 267 466	-48
TOTAL DES CHARGES	3 498 035		6 417 468	897	-2 919 433	-45
Bénéfice ou Perte	3 280 940		6 628 972	926	-3 348 033	-51

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

669 570

2 825

330 420

4 394

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société HOLDING SAGEC depuis le 01/10/2013.

La société fait partie du groupe consolidé dont la société mère est la société HOLDING SAGEC.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes sont les suivantes :

Les comptes annuels au 31/12/2016 ont été établis conformément aux règlements de l'ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016 et au N°2014-03 du 5 juin 2014 relatifs au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

SOFIMA
Du 01/01/2016 au 31/12/2016

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers		7 840	
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique		64 860	
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
	TOTAL		72 700		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		526 363		17 346
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
	TOTAL		526 363		17 346
TOTAL GENERAL			599 063		17 346

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dével.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				7 840
		Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier				64 860
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes						
	TOTAL				72 700	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			1 650	542 059	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
	TOTAL			1 650	542 059	
TOTAL GENERAL				1 650	614 759	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

SOFIMA

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL			
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Inst. générales agencem. amén.	1 553	1 568		3 121
Autres immob. corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	24 379	6 486		30 865
Emballages récupérables divers				
TOTAL	25 933	8 054		33 987
TOTAL GENERAL	25 933	8 054		33 987

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA
Du 01/01/2016 au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Brute		Nette		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				des titres comptables (7) (8)	Nette							
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)												
ATRIUM - 1 R J JAURES 74000 ANNECY - 444550578	1 500	-919	75,00	1 125	34 845	-919	34 845				-919	
BEAUPRE - 1 R J JAURES 74000 ANNECY - 453370447	200	-1 045	75,00	150	-3 328	-1 045	-3 328				-1 046	
LE CARRÉ BERTHOLET - 1 R J JAURES 74000 ANNECY - 489926725	200	3 300	75,00	150	33 943	3 300	33 943				3 300	
ECRIN DU GIFFRE - 1 R J JAURES 74000 ANNECY - 490965340	200	-902	75,00	150	-1 893	-902	-1 893				-902	
CENTRAL PARC - 1 R J JAURES 74000 ANNECY - 488773425	200	-1 946	75,00	150	3 500	-1 946	3 500			833	-1 947	
AMIRALE - 3 R HOTEL DE VILLE 44000 NANTES - 492229398	200	-4 112	65,00	130	-10 320	-4 112	-10 320				-4 112	
LA COUPOLE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 493606453	200	47 950	75,00	150	557 206	47 950	557 206				47 950	
LE MONTEBELLO - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 508958543	1 000	1 803	75,00	750	25 922	1 803	25 922				1 803	
LE KARAT - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 522889831	1 000	-88 614	75,00	750	82 379	-88 614	82 379				-88 614	
COEUR MONTEBELLO - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 52254	1 000	738	75,00	750	-2 983	738	-2 983				738	
CLOS DE LA TOUR - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 5176391	1 000	-128	75,00	750	128 710	-128	128 710				-128	
COTE PARC LYON - 1 BD VIVIERMERLE 69003 LYON - 523333656	1 000	5 430	75,00	750	8 454	5 430	8 454				5 430	

Informations financières (5)

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)
- ATRIUM - 1 R J JAURES 74000 ANNECY - 444550578
- BEAUPRE - 1 R J JAURES 74000 ANNECY - 453370447
- LE CARRÉ BERTHOLET - 1 R J JAURES 74000 ANNECY - 489926725
- ECRIN DU GIFFRE - 1 R J JAURES 74000 ANNECY - 490965340
- CENTRAL PARC - 1 R J JAURES 74000 ANNECY - 488773425
- AMIRALE - 3 R HOTEL DE VILLE 44000 NANTES - 492229398
- LA COUPOLE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 493606453
- LE MONTEBELLO - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 508958543
- LE KARAT - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 522889831
- COEUR MONTEBELLO - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 52254
- CLOS DE LA TOUR - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 5176391
- COTE PARC LYON - 1 BD VIVIERMERLE 69003 LYON - 523333656

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (S B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la normale locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)		Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
		à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)		Brute	Nette					
ECRIN DU CAP - 13 R A KARR 06000 NICE - 789058781	1 000	151	85,00	850	50 010	28 922	151				
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)											
POINCARE 93 - 9 RUE MASSENET 06000 NICE - 429522303	200	-1 567	20,00	40	24 751		24 751			-1 567	
LES JARDINS DE TOSCANE - 33 R BIVOUAC NAPOLEON 06400 CAN	100	-33 865	17,50	18	796		796			-33 865	
VIA AURELIA - 13 R A KARR 06000 NICE - 537616377	10 000	-95 599	40,00	4 000	132 440	8 333	132 440	8 333		52 363	
PARC ST DONAT - 13 R A KARR 06000 NICE - 533691077	1 000	-1 738	40,00	400	18 330		18 330			-1 738	
PASEO DES ARTS - 13 R A KARR 06000 NICE - 752836015	1 000	-16 495	40,00	400	8 433		8 433			-16 495	
AMA LURRA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 530205087	1 000	-4 416	35,00	350	-11 262		-11 262			-4 416	
KER MATEO - 7 PL GAMBETTA 56000 VANNES - 534685698	1 000	-2 564	35,00	350	14 894		14 894			-2 564	
RESIDENCE DE L AUBIER - 3 R HOTEL DE VILLE 44000 NANTES - 5	1 000	360	35,00	350	-3 259		-3 259			360	
MENDI ARTEAN - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 537928897	1 000	-2 951	35,00	350	-19 616		-19 616			-2 951	
RIVES DU LAC - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 533055331	1 000	-83	35,00	350	10 212		10 212			-83	
SELENA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 753428341	1 000	4 125	35,00	350	13 608		13 608			4 125	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (S B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA
Du 01/01/2016 au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)		Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)		Quote-part du capital détenu en %		Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)		Montant des cautions et avais donnés par la société (7)		Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)		Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)		Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	
	Brute	Nette																
AICE BASTERA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 538455031	10 000		1 961	35,00	3 500													
ROCHES VERTES - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 79119941	1 000		41 215	35,00	350			-12 557										
ETXE GORRIA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 539339028	1 000		-1 395	35,00	350			1 852										
FAUBOURG 8EME - 1 BD ARTIUS VIVIER MERLE 69433 LYON - 53429	1 000		-6 034	50,00	500			44 627										
VILLA FLORA douvaïne - 2 av de geneve 74140 DOUVAINE - 53182	1 000		-333	40,00	400			-124 292										
TERRASSES DE LA COMMANDERIE - 1 BD VIVIER MERLE 69433 LY	1 000		3 063	50,00	500			1 972										
ANTXETA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 538126814	1 000		-9 322	35,00	350			-17 234										
TERRASSES DE LOYA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 53959	1 000		-1 763	35,00	350			1 592										
SQUARE ST EXUPERY - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 53812	1 000		125 497	35,00	350			-39 194										
ALLEE DU CEDRE - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 75301764	1 000		19 464	50,00	500			-12 642										
L ESSENTIEL - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 753499003	1 000		1 813	50,00	500			180 000										
PARC DES AMARRINES - 13 R A KARR 06000 NICE - 797972676	1 000		-24 851	35,00	350			380 470										
HAMEAU 5 EME - 13 R A KARR 06000 NICE - 752811257	1 000		-87 836	40,00	400			263 871										
COTE CROIX ROUSSE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 79210	1 000		188 023	50,00	500			-89 067										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annulé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le précéder dans la colonne Observations.

TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA
Du 01/01/2016 au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)		Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
		Brute	Nette		Brute	Nette					
COEUR PEGOMAS - 13 R A KARR 06000 NICE - 792576241	1 000	-28 446	35,00	350		-17 523	229 250		-28 446		
CAP FREGATE - 13 R A KARR 06000 NICE - 791417215	1 000	15 262	35,00	350		-2 123	300 417		15 262		
LE NOVELYS - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 750615718	1 000	-13 755	50,00	500		12 498			-13 755		
LE PIEURE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 749901997	1 000	24 851	50,00	500		10 971			24 851		
L EMPREINTE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 788783223	1 000	508 995	50,00	500		-210 661	1 134 169		508 995		
LE FLORES SENS - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 75386330	1 000	174 875	50,00	500		1 315	326 250		174 875		
L AVELYE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 791581911	1 000	8 867	50,00	500		-75 040			8 867		
ROYAL LEMAN - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 789571478	1 000	1 375	50,00	500		2 151			1 375		
LES TROPICALES - 2 R CRUCY 44000 NANTES - 794023531	1 000	-15 219	35,00	350		-8 061			-15 219		
LES 7 ILES - 16 QUAI DUGUAY TROUJIN 35000 RENNES - 78903897	1 000	-933	35,00	350		26 499			-933		
CLOS EMERAUDE - 13 R A KARR 06000 NICE - 791168131	1 000	-7 557	35,00	350		-3 411	223 333		-7 557		
COTE JARDIN - 2 R CRUCY 44000 NANTES - 813448354	1 000	-37 322	50,00	500		45 873			-37 322		
L ORIGINEL - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 798749875	1 000	830 939	50,00	500		-410 955	8 039 966		830 939		

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le précéder dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA
Du 01/01/2016 au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)		Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
		Brute	Nette		Brute	Nette					
HORIZON - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 802321620	10 000	-266	50,00	5 000						-266	
CAPITOLE PROMOTION - 78 A JA JAURES 31000 TOULOUSE - 7912	1 000	48 220	50,00	500	38 581	498 750	38 581	48 220	498 750	48 220	
LE CEDRE - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 793989807	1 000	95 851	35,00	350	-20 525		-20 525	95 851		95 851	
LE COTTAGE - 2 R DE CRUCY 44000 NANTES - 794195735	1 000	-20 462	35,00	350	-1 357		-1 357	-20 462		-20 462	
MERIDIANA - 69 AV D BAYONNE 64600 ANGLET - 794392076	1 000	55 469	35,00	350	-18 588		-18 588	55 469		55 469	
XABADENIA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 792720336	1 000	1 469 595	35,00	350	-334 425		-334 425	1 469 595	10 754 408	1 469 595	
BASSE NAVARRE - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 79274031	1 000	222 160	35,00	350	7 183		7 183	222 160	315 833	222 160	
HABITAT 74 - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 792081051	10 000	-260	50,00	5 000						-1 224	
TERRASSES OLEA - 13 r a karr 06000 NICE - 800859795	1 000	564 980	35,00	350	-117 417		-117 417	564 980		564 980	
VOLENY STUDIA - 16 QUAI DUGUAY TROUJIN 35000 RENNES - 8038	1 000	974 813	35,00	350	-280 683		-280 683	974 813	8 770 809	974 813	
TERRASSES DE TRION - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 8196	10 000		40,00	4 000						-92 152	
PRIMA VERDE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 809880297	1 000	1 143 794	40,00	400	-288 000		-288 000	1 143 794	10 879 210	1 143 794	
LE DIAMANT - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 812868370	1 000	-91 125	40,00	400	324 446		324 446			-91 125	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a aménagé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.

(7) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de réévaluation dans la colonne Observations.

(8) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(9) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
L AIGUIER - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 820002756	1 000	-118 637	25,50	204	124 032				-118 637	
ALLEES DE SERVANNE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 8129	1 000	-82 806	40,00	400	-6 690				-82 806	
URBAN LODGE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 812920171	1 000	-40 582	40,00	400	66 721				-40 582	
HORIZON NATURE - 13 R A KARR 06000 NICE - 811339159	1 000	-54 874	35,00	350	274 927				-54 874	
MARINA BAY - 13 r a KARR 06000 NICE - 821029329	1 000	-54 211	35,00	350	-350				-54 211	
PATTO VERDE - 13 R A KARR 06000 NICE - 812650000	10 000	-44 656	35,00	3 500	539 000				-51 650	
GREEN LODGE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 811696244	1 000	-2 570	40,00	400	-2 461				-2 570	
NATURA LODGE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 812777381	1 000	-1 165	40,00	400					-1 165	
L INITIALE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 814039491	1 000	-114 337	40,00	400	240 000				-114 337	
INSIDE - 13 R A KARR 06000 NICE - 811299239	1 000	-36 288	35,00	350	30 500				-36 288	
CHASSE GARONNE - 78 A JEAN JAURES 31000 TOULOUSE - 80152	1 000	556 284	50,00	500	-278 184			5 232 387	556 284	
TERRASSES DE LAUGA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 7989	1 000	134 961	35,00	350	-26 865			284 167	134 961	
COEUR OPALINE - 13 R A KARR 06000 NICE - 801831835	1 000	812 903	35,00	350	-82 920			7 980 177	812 903	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le précéder dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA
Du 01/01/2016 au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
HAMEAU KATTALIN - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLETT - 8015522	1 000	769 463	35,00	350		-247 378		7 017 980	769 463	
PARC ITURRIA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLETT - 801730706	10 000	-87 269	50,00	5 000		200 000			-38 514	
VILLA IRIKA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLETT - 801769480	1 000	862 283	35,00	350		-278 439		4 206 944	862 283	
L AMIRAL - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLETT - 802784769	1 000	-158 772	35,00	350		-143 542		13 091 739	1 222 377	
ANAYET - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLETT - 803961598	1 000	587 077	35,00	350		-143 845		5 440 837	587 077	
SECRET GARDEN - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLETT - 80143541	1 000	575 228	35,00	350		295 987		7 055 111	575 228	
CAMPUS NICEA - 13 r a karr 06000 NICE - 821198900	1 000	-51 209	35,00	350		-119 075			-51 209	
OPUS - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 811736354	1 000	-30 676	40,00	400					-30 676	
METROCTY - 78 AV J JAURES 31000 TOULOUSE - 809291750	1 000	774 060	50,00	500		295 526		6 233 752	774 060	
LES PLEIADES - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 814853966	1 000	-122 692	40,00	400					-122 692	
PEYREGOU ST JEAN - 13 R A KARR 06000 NICE - 812569143	1 000	13 807	35,00	350		273 446			13 807	
COTE VILLAGE - 13 R A AKRR 06000 NICE - 821637501	1 000	-62 292	35,00	350					-62 292	
CAMPUS ANGELY - 13 R A KARR 06000 NICE - 819374646	1 000	-10 028	35,00	350		262 000			-10 028	

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (S B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.
(7) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA
Du 01/01/2016 au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
MARSEILLE ST MAURONT - 13 R A AKRR 06000 NICE - 812444677	1 000		35,00	350	-350					
OLIVERAIE ST JEAN - 13 R A AKRR 06000 NICE - 818873838	1 000	-230 741	35,00	350	542 500			-230 741		
REFLET DE L ILE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 820428084	1 000	-71 204	40,00	400	280 000			-71 204		
L INTIMPOREL - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 819457235	1 000	-2 592	40,00	400				-2 592		
VILLA CARLOTTA - 2 CRS DU 30 JUILLET 33000 BORDEAUX - 8194	1 000	-873	50,00	500	121 900			-873		
WOOD PARK - 2 CRS DU 30 JUILLET 33000 BORDEAUX - 81920628	1 000	-78 847	50,00	500	347 144			-78 847		
ESPRIT JARDIN - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 820466027	1 000	-75	40,00	400				-75		
VILLA HERMES - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 818607889	1 000	-12 495	40,00	400				-12 495		
HORIZON LEMAN - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 82124074	1 000	-61 424	40,00	400				-61 424		
CENTRAL PLACE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 821240785	1 000		40,00	400						
CHEMIN DES 4 CHEMINS - 13 R A KARR 06000 NICE - 821318110	1 000		35,00	350						
PORT NICEA - 13 R A KARR 06000 NICE - 819432659	1 000		35,00	350						
ARTEMIS - 13 R A KARR 06000 NICE - 820772416	1 000	-80 707	35,00	350	285 600			-80 707		

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par le règlementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le prédéfinir dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)		Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
		Brute	Nette		Brute	Nette					
LES AROMATICS - 78 A J JAURES 31000 TOULOUSE - 818382475	1 000	-57 962	50,00	500	301 240					-57 962	
ART N CAP - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 811604636	10 000	-63 441	35,00	3 500		5 050 004			365 760		
CARRE 64 - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 811743368	1 000	-54 439	50,00	500	385 429				-54 439		
BIZILEKUA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 811707439	1 000	-138 794	50,00	500	168 322				-138 794		
JARDINS D HESTIA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 8117482	1 000	-90 577	50,00	500	195 873				-90 577		
TERRACOTTA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 811330810	1 000		35,00	350						-67 656	
EDEN RIVIERA - 13 R A KARR 06000 NICE - 811339126	1 000	-67 656	35,00	350	589 755				6 736 244	-67 964	
CAP MARINE - 13 R A KARR 06000 NICE - 812573574	1 000	-67 964	35,00	350	211 111				854 663	-50 197	
VILLA FLORENCE - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 812447944	1 000	-50 197	50,00	500	45 338					-95 036	
SO RESIDENCE - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 812920783	1 000	-95 036	50,00	500	149 399						
LE BELLINI - 13 R A AKRR 06000 NICE - 821203122	1 000		35,00	350							
BLUE LINE - 13 R A AKRR 06000 NICE - 821318110	1 000	-121 336	35,00	350	287 000					-121 336	
VILLA LUMIERE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 818244881	1 000	-55 214	40,00	400	94 000					-55 214	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)	1 000	-56	19,20	192					-56	
L EMINENCE - 2 av de geneve 74140 DOUVAINE - 821622180	1 000	-7 606	50,00	500					-7 606	
ST JEAN - 69 av de bayonne 74140 ANGLET - 819497371	1 000		50,00	500						
VILLA TAMARIS - 69 AV DE BAYONNE 64160 ANGLET - 821456373	1 000	-64 601	35,00	350					-64 601	
LES VIGNES DE ST CYR - 13 R AKARR 06000 NICE - 821263639	10 000		35,00	3 500						
MARINA BAY - 13 R A KARR 06000 NICE - 819556135	1 000		40,00	400						
PALAIS LEMANIA - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 82461980	1 000	-19 312	50,00	500	-6 327				-19 312	
CARRE ROYAL - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 531738169	1 000	-28 242	24,50	245					-28 242	
MILLESIME - 2 AV DE LACASSAGNE 69003 LYON - 532393808	1 000	1 398 224	50,00	500	-695 223			13 051 469	1 398 224	
INTIME - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 803677616	1 000	-143 862	40,00	400	296 846				-143 862	
UNIK - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 813574233	1 000	941 641	50,00	500	-384 289			5 673 573	941 641	
CARRE LUMIERE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 802977207										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN), (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble). (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social. (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques. (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises. (6) Dans la monnaie locale d'opération. (7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes. (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations. (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant. (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Brute	Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au §A :
 - a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au §A :
 - a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
 (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
 (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
 (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
 (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
 (6) Dans la monnaie locale d'opération.
 (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
 (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
 (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
 (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	16 431	16 431	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques	152 485	152 485	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	16 759 121	16 759 121		
Charges constatées d'avance	451	451		
TOTAUX		16 928 488	16 928 488	
Renvois (1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
Renvois (2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

**COMPTES DE RÉGULARISATION -
ACTIF****SOFIMA****Du 01/01/2016 au 31/12/2016**

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		451
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	451

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	16 431
Autres créances	5 847 797
Disponibilités	
	TOTAL
	5 864 228

CAPITAUX PROPRES

SOFIMA

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	30 000,00	50,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	30 000,00	50,00

Du 01/01/2016 au 31/12/2016
ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	91 674	91 674		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	2 739	2 739		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	1 933 109	1 933 109		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	7 276 541	7 276 541		
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	9 304 061	9 304 061		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

**COMPTES DE RÉGULARISATION -
PASSIF****SOFIMA****Du 01/01/2016 au 31/12/2016**

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	2 825
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	91 674
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	1 173 762
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 268 261

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013	Exercice 2012
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000
Nombre des actions ordinaires existantes (A)	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
II - Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	185 922	715 700	231 473	162 075	48 222
Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	4 665 346	9 754 178	3 188 968	4 951 063	4 662 561
Impôts sur les bénéfices	1 376 352	3 116 294	1 791 313	1 326 558	662 303
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat net (C)	3 280 940	6 628 972	1 390 547	3 619 420	3 996 110
Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	8 054	8 911	7 108	5 086	4 148
Résultat distribué (D)		3 500 000	6 000 000	750 000	
III - Résultat par action					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (B) / (A)	155,51	325,14	106,30	165,04	155,42
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amortissements, dépréciations provisions	109,63	221,26	46,59	120,82	133,34
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (C) / (A)	109,36	220,97	46,35	120,65	133,20
Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)		116,67	200,00	25,00	
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)					



ARISTOTE

ATLANTIQUE SUD
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Villa « Hemen Gaude » 8 Avenue du 8 Mai 1945
64100 BAYONNE

09 JUIN 2017

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
1 avenue Marie Anne de Neubourg
BP 18180
64181 BAYONNE CEDEX

ANDRÉ BONNET

DOCTEUR EN DROIT FISCAL
DIPLOMÉ D'ÉTUDES COMPTABLES SUPÉRIEURES
MEMBRE DE L'INSTITUT DES AVOCATS
CONSEILS FISCAUX & DE L'ASSOCIATION NATIONALE
DES DOCTEURS EN DROIT

DROIT FISCAL ET DROIT DES SOCIÉTÉS
A.BONNET@ARISTOTE-AVOCATS.FR

OLIVIER BOULOUS

D.E.S.S. DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITÉ

TITULAIRE DES SPÉCIALISATIONS EN
DROIT FISCAL ET DROIT DES SOCIÉTÉS
O.BOULOUS@ARISTOTE-AVOCATS.FR

JEAN-CHARLES BARRIERE

ANCIEN BÂTONNIER

D.E.S.S. DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITÉ

TITULAIRE DES SPÉCIALISATIONS EN
DROIT FISCAL ET DROIT DES SOCIÉTÉS
J.C.BARRIERE@ARISTOTE-AVOCATS.FR

MARIE-SOPHIE CROUZET

INSTITUT SUPÉRIEUR DE COMMERCE DE PARIS
D.E.S.S. DROIT COMMUNAUTAIRE
D.E.A. DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITÉ
M.S.CROUZET@ARISTOTE-AVOCATS.FR

MARYLINE MARTIG

ANCIEN BÂTONNIER

TITULAIRE DE LA SPÉCIALISATION EN
DROIT DES SOCIÉTÉS

M.MARTIG@ARISTOTE-AVOCATS.FR

MARIE-HÉLÈNE RENAUDIE

D.E.A. DROIT PRIVÉ

MH.RENAUDIE@ARISTOTE-AVOCATS.FR

SANDRINE COUDERC

MASTER II JURISTE D'AFFAIRES
DIPLOMÉ DE JURISTE CONSEIL D'ENTREPRISE
S.COUDERC@ARISTOTE-AVOCATS.FR

Bayonne,
Le 07.06.2017

DOSSIER : SOFIMA

OBJET : comptes 31.12.2016

Mesdames,

Vous voudrez bien trouver ci-joint, à titre de dépôt, les documents relatifs aux comptes consolidés de la société en référence, savoir :

1 exemplaire / rapport du gérant
1 exemplaire / affectation du résultat
1 exemplaire / bilan 31.12.16
Rapport CAC
chèque T.C. BAYONNE / 45.49 €.

Dans l'attente du reçu de dépôt et de la facture correspondante,
Et restant à votre disposition,

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, l'expression de nos salutations distinguées.

André BONNET

 **ARISTOTE**
ATLANTIQUE SUD

8 RUE FARADAY - B.P. 363 - 64146 BILLÈRE CEDEX
TÉL. : 05 59 42 42 83 - FAX 05 59 42 40 82

CABINETS PARTENAIRES

VILLA « HEMEN GAUDE » 8 AVENUE DU 8 MAI 1945 - 64116 BAYONNE CEDEX
TÉL. : 05 59 42 42 83 - FAX : 05 59 42 40 82

 **ARISTOTE**

18 AVENUE EDOUARD HERRIOT - BP 80163 - 19100 BRIVE
TÉL. : 05 55 23 62 00 - FAX : 05 55 23 61 01

ARISTOTE ATLANTIQUE SUD
SOCIÉTÉ D'EXERCICE LIBÉRAL À RESPONSABILITÉ LIMITÉE
AU CAPITAL DE 10 400 EUROS - RCS BAYONNE 824 104 970